

Investissement responsable et finance durable

FLASH INFOS AGIPI - Septembre 2019



La France est le 1^{er} émetteur de « green bonds », devant les États-Unis*. Les « green bonds » ou obligations vertes, sont des titres de dette destinés à financer des investissements en faveur de la transition énergétique et écologique.



La France a réalisé début septembre un emprunt record d'un montant de 10,14 milliards d'euros dont 1,7 milliard pour son obligation verte souveraine (OAT verte). Il s'agit du 3^e abondement de l'année 2019 pour l'OAT verte de la France.



L'encours de sa dette verte dépasse désormais 20 milliards d'euros selon l'Agence France Trésor (AFT) qui gère les émissions obligatoires de l'État. La France confirme ainsi son rôle moteur dans la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat de décembre 2015.



« La démarche de la France a contribué à une prise de conscience dans la sphère financière de l'urgence qu'il y avait à faire face aux risques climatiques et environnementaux. » souligne Alexandre Vincent, responsable OAT verte à l'AFT.

* Rapport « Climate Bonds Initiative » - juin 2019



La France, leader dans le développement de la finance verte

Agir avec AGIPI

AGIPI est un acteur engagé de la finance verte. Dans sa brochure, Finance for Tomorrow cite l'option ESG d'AGIPI parmi les 50 « ClimActs » ou initiatives qui comptent pour une économie plus verte.

Le saviez-vous ?

La France est l'un des pays les plus riches du monde en termes de biodiversité. Elle fait partie des 10 pays au monde accueillant le plus grand nombre d'espèces, le 1^{er} pays européen avec la plus grande diversité d'amphibiens, d'oiseaux et de mammifères, le 2^e pays au monde en termes de domaine maritime et le 4^e pour les récifs coralliens.

Source : [Document-Cadre de l'OAT Verte - 10 janvier 2017](#)

AGIPI participe à la création de valeur financière ayant un sens pour la société et l'environnement via ses actions, ses produits et ses services.

SUIVEZ-NOUS SUR  
RETROUVEZ-NOUS SUR agipi.com

